



*Syndicat des employés de soutien du CSF*

*#207 - 1318 56<sup>e</sup> rue - Delta C.-B. - V4L 2A4*

Le 8 décembre 2018

Membres du Conseil d'administration  
Conseil scolaire francophone de la C.-B.  
100-13511 Commerce Parkway  
Richmond, C.-B.  
V6V 2J8

Mesdames,  
Messieurs,

Par la présente, le Syndicat des employés de soutien du CSF (SCFP 4227), vous demande de nous accorder du temps lors de votre première réunion publique de ce jour, afin que nous puissions nous présenter et vous faire part de certaines de nos préoccupations.

Premièrement, au nom des membres du SCFP 4227, nous aimerions vous féliciter pour votre élection et nomination au Conseil d'administration, et nous vous remercions de votre service au sein de la communauté francophone du CSF.

Je me présente, Francine Brisson, présidente de la section locale 4227 depuis octobre 2011. Je suis accompagnée de Mme Nora Chelali, notre vice-présidente, nouvellement élue cet automne.

Notre section locale appartient au SCFP National ou CUPE (Canadian Union of Public Employees), un des plus grands syndicats au Canada avec plus de 650 000 membres d'un océan à l'autre ! Notre section locale compte environ 350 membres qui œuvrent au bureau central et dans les écoles. Une quarantaine d'employés au bureau central apportent du soutien technique et administratif dans toutes les structures du CSF en tant que technicien, secrétaires de secteur, agent à la paie, commis aux finances, techniciennes aux ressources humaines, agent aux opérations, etc. Cependant, la majorité de nos membres travaillent dans les écoles ; notre plus grand groupe avec environ 140 membres sont les aides pédagogiques spécialisés, suivi du personnel au secrétariat (préposées, commis et secrétaires d'école), les aides pédagogiques, les surveillants, les chefs cuisiniers, etc.

En résumé, nos membres se dévouent principalement aux services aux élèves, au bon fonctionnement du bureau central et de donner une multitude de services aux écoles du CSF.

Nous aimerions maintenant vous faire part de nos préoccupations et de nos demandes.

### **Outils technologiques :**

La première est le manque d'accès à la technologie, surtout pour les aides pédagogiques spécialisés (APS).

Le milieu scolaire est de plus en plus complexe et tous les intervenants doivent être bien formés et outillés pour accomplir leurs tâches. Les aides pédagogiques spécialisés jouent un rôle important et relèvent beaucoup de défis à tous les jours en travaillant avec des élèves ayant de diverses difficultés, soit d'apprentissage, de comportement ou les deux. Malheureusement, malgré nos demandes auprès de la direction générale, ce groupe d'employés n'a toujours pas facilement accès à des ordinateurs et est donc privé d'un important outil de travail qui ajoute à ces défis, entravant au rendement professionnel et à la qualité d'aide apportée aux élèves en besoin.

En effet, voici quelques exemples des besoins rapportés par nos membres :

- Les APS travaillant en orthophonie reçoivent des présentations Powerpoint et des sites web de la part des orthophonistes qu'elles doivent utiliser dans leur travail avec les élèves ;
- Les APS-orthophonie doivent aussi imprimer du matériel qui est sur le nuage et qui n'imprime pas toujours de la façon voulue à cause de manque de compatibilité ;
- Les APS-Orthophonie doivent aussi rédiger des rapports sur leurs élèves ;
- Les APS travaillant sur les programmes de lecture doivent préparer du matériel et trouver des jeux sur internet ;
- Les APS enregistrent ou filment les élèves pour des interventions plus personnalisées ;
- Les APS font des recherches internet soit pour aider les élèves dans leur travail, surtout au secondaire, ou pour améliorer leurs connaissances sur les types de problématiques que vivent les élèves ;
- Les APS aident les élèves désignés suivant des cours en ligne mais n'ont pas reçu de formation ; les APS ne connaissent pas toujours les logiciels utilisés par les élèves à cause d'un manque de formation ;
- Les APS manquent de formation sur les applications pour les tablettes utilisées par les niveaux primaires.

Comme vous pouvez le constater, il y a de grands besoins pour des outils de travail pour les APS ainsi que pour de la formation en technologie. Étant donné que la technologie est au cœur de l'apprentissage de l'élève au CSF, un tel investissement s'avère maintenant nécessaire pour le travail des APS auprès de leurs élèves.

Les directions des écoles ont reconnu ces besoins et plusieurs ont fait des achats de portables pour leurs APS. Malheureusement, puisque ces ordinateurs ne font pas partie du roulement régulier de la technologie comme pour les enseignants et les élèves, ils deviennent rapidement désuets et inutiles. En plus, les APS ne reçoivent pas les formations nécessaires pour les applications utilisées par les enseignants et les élèves.

Il y a des ordinateurs fixes qui ont été installés dans les écoles mais tout le personnel de soutien doit se les partager résultant en des files d'attente surtout dans les plus grandes écoles où 15 à 25 membres se partagent deux ordinateurs, sans compter les suppléants ou des enseignants qui eux aussi utilisent ces mêmes ordinateurs.

Le plan stratégique à l'orientation B cite que le CSF a pour but : *Un personnel engagé, bénéficiant d'un accompagnement et d'une formation continue adaptés aux nouvelles pédagogie et technologie ainsi qu'aux recherches probantes.*

Malheureusement, le CSF n'a pas inclus le personnel de soutien dans l'accompagnement ou la formation technologique comme l'affirme la stratégie citée. Il y a donc tout un groupe du personnel qui a été ignoré jusqu'à présent.

Notre requête est donc de fournir les outils technologiques appropriés et nécessaires au personnel de soutien, en particulier les APS, ainsi que la formation appropriée pour une bonne et correcte utilisation de ces outils.

Les décisions budgétaires seront prises prochainement et nous demandons à ce que notre requête soit mise en priorité. En plus, il y a un montant d'au-delà de 300 000\$ qui a été alloué dans le PLOÉ pour la technologie. Lors de la consultation, le SCFP l'avait soutenu à condition que nos membres puissent en bénéficier.

#### **La violence en milieu de travail :**

Nos membres, surtout les APS, sont encore trop souvent victimes de violence au travail. Les blessures physiques et psychologiques qui en découlent sont sérieuses et parfois permanentes.

Au printemps dernier, le SCFP a fait un sondage auprès de nos membres sur la violence au travail. Nos membres ont rapporté être victime de menaces, de coups de poing, de coups de pied, de morsures, de griffures, d'avoir été frappé avec des objets, etc. Parmi les membres ayant rapporté être victime de violence, 18% de ceux-ci ont rapporté une **augmentation importante** du nombre d'incidents violents, 23% ont rapporté une **légère augmentation** et 30% ont rapporté aucun changement. Seulement 3% ont rapporté une diminution et ce, malgré les efforts du CSF ces dernières années. Ces statistiques sont très préoccupantes et nous indiquent que les procédures en place présentement au CSF pour prévenir la violence ne sont pas suffisantes. Nous demandons que le CSF s'engage à mieux protéger ses employés et à éliminer la violence dans tous ses milieux de travail en mettant plus de ressources pour y arriver. Le syndicat s'engage à collaborer avec le CSF pour trouver des solutions à court et à long terme.

La violence n'a pas sa place au travail !

#### **Problématiques soulevées par les membres du bureau central :**

Au printemps dernier, les membres travaillant au bureau central ont rencontré la direction générale et le secrétaire trésorier afin de leur présenter une lettre énumérant plusieurs préoccupations :

- La rétention et le recrutement du personnel, ainsi que la charge de travail qui ne cesse d'augmenter ;

- Le manque de communication, autant entre les secteurs, qu'entre les gestionnaires et leur équipe ;
- Le manque de valorisation du personnel de soutien.

La direction générale a pris note de cette lettre et en a fait part aux directions des différents départements du bureau central. La direction générale a promis d'apporter des changements suite aux requêtes des employés et qu'elle ferait un suivi avec ceux-ci à l'automne 2018. Les employés de soutien, de leur côté, participent à un sondage pour savoir si des changements ont eu lieu suite à cette lettre et à la rencontre. Le résultat de ce sondage vous sera envoyé une fois la collecte et l'analyse complétée. En attendant, je vous fais suivre la lettre des employés de soutien du bureau central.

En terminant, la section locale 4227 à travers les années a collaboré avec le CSF dans de nombreux projets et à travers plusieurs changements. Nos membres sont dévoués aux élèves et à l'éducation en français en C.-B. Notre but aujourd'hui n'est pas de nuire à la réputation du CSF ni de porter blâme. Nous sommes ici pour vous informer des défis et des besoins qui se présentent pour nos membres et de vous demander votre soutien. C'est en travaillant ensemble que nous parviendrons à les surmonter et nous en ressortiront tous gagnants.

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Messieurs, Mesdames, l'expression de notre considération distinguée.

Francine Brisson  
Présidente  
SCFP 4227